

« Des services publics forts et démocratisés pour mieux répondre aux besoins » ... tel est le sens de l'exigence portée aujourd'hui comme hier par la CGT.

Les questions posées dans le cadre de cette table ronde portent sur de forts enjeux et doivent être abordées avec un grand esprit de responsabilité.

Les services publics participent d'une manière essentielle à la construction d'une société et contribuent largement au « vivre ensemble », ce sont des éléments primordiaux pour parvenir à un développement économique et social harmonieux.

Tout le monde s'accorde à dire que les services publics jouent un rôle majeur en particulier d'amortisseurs sociaux durant cette période de crise, même si certains s'efforcent à les dévaloriser, en dénonçant leurs soi-disant lourdeurs administratives comme autant d'entraves à la liberté d'entreprendre, œuvrant pour un choc de simplification des procédures qui n'aura d'effet de choc que pour les droits et les garanties collectives des salariés et des citoyens.

Aujourd'hui, les services publics sont mis à mal sous la pression du patronat et des marchés financiers d'autant que le processus de libéralisation et de privatisation des missions de service public se poursuit à l'échelle européenne.

Cette logique est mortifère pour l'Europe. Le degré de développement d'un pays doit en effet beaucoup à la qualité de ses services publics.

Les politiques d'austérité coordonnées au plan européen débouchent sur le rationnement des dépenses alors que le besoin de services publics élargis, plus efficaces, se fait sentir partout avec acuité.

Les marchés fonctionnent comme des écrémeuses. Ou bien ils font pression pour obtenir la privatisation de services dont ils espèrent pouvoir tirer le meilleur parti financier, ou bien ils exigent la disparition de ceux qui sont dans l'incapacité de garantir une rentabilité à court terme, au nom du sacro-saint assainissement des comptes publics.

A ce propos les recommandations du Conseil Européen concernant le programme de stabilité de la France est éloquent : pour obtenir 2 ans de délais, toujours plus de rationalisation et de mises en concurrence pour les services publics, toujours plus de liberté pour le marché.

Sans s'affranchir de ce cadre de référence, il sera difficile de rompre avec ces orientations.

A l'échelon européen, une directive cadre sur les services publics est indispensable pour donner un statut aux services d'intérêt général selon les droits fondamentaux à garantir aux citoyens

Renforcer ses services publics c'est aussi remettre la main sur les leviers économiques qui échappent à la puissance publique, et qui laissent le pays aux mains d'un ennemi, dont on a dit qu'il n'avait pas de nom, pas de visage et pas de parti, la finance, un ennemi qui contribue à détruire des dizaines de milliers d'emplois et prône quotidiennement la baisse du coût du travail en éludant la question du coût du capital.

Conforter ses services publics c'est aussi se doter d'une vision stratégique sur le long terme, planifier à partir d'un Etat stratège le développement économique et social du pays en s'appuyant sur un véritable commissariat général à la stratégie et à la prospective.

En France, les gouvernements successifs ont mené et mènent encore une série de réformes fondées sur le dogme de la baisse de la dépense publique et l'objectif d'accroissement de la compétitivité, au détriment de la réponse aux besoins des usagers (RGPP, Modernisation

de l'Action Publique, projets dits Acte III de décentralisation, réforme ferroviaire, ...).

Ces réformes se sont engagées sans qu'un véritable bilan de l'existant et qu'un nécessaire débat sur les besoins de service public soient menés.

Dans ce contexte, la CGT aborde la table ronde n°5 dans un état d'esprit exigeant.

Nous considérons avant toute chose, qu'il est temps de procéder à une évaluation concrète de l'ouverture à la concurrence de certains secteurs ou encore de mesurer concrètement les effets qu'ont pu engendrer l'ouverture de capital de certaines entreprises publiques, à la fois sur les citoyens, les territoires, les usagers, et les salariés de ces mêmes entreprises.

La CGT avait proposé que la conférence sociale de 2012 permette d'entamer cette phase indispensable de bilan et de diagnostic, avant d'entamer de nouvelles réformes.

Nous demandons solennellement que s'ouvre un débat national contradictoire sur les conséquences des privatisations ou autres ouvertures à la concurrence et de stopper tous les processus en cours ou à venir de cession de participations et de modifications des statuts des entreprises publiques.

Pour la CGT, le service public doit avoir pour objectif :

- La mise en œuvre des droits fondamentaux et constitutionnels : droit à l'éducation et à la formation, à l'action sociale et à la santé, à un emploi décent, à la justice et à la sécurité, au logement, aux transports, à l'énergie et à l'eau, à la culture, à l'information et à la communication

La réalisation effective de ces droits doit s'appuyer sur la mise en œuvre de certains grands principes : solidarité, égalité d'accès et de traitement, accessibilité à tous les usagers, adaptabilité, péréquation tarifaire, complémentarité des activités, satisfaction de l'intérêt général

Cette mise en œuvre nécessite le développement des services publics en réseau et dans la Fonction publique, des garanties confortées pour leurs agents.

Elle pose l'enjeu de la réappropriation publique de certaines missions : ainsi les bénéfices colossaux des concessions autoroutières illustrent l'absurdité de la libéralisation du point de vue des finances publiques.

Pour financer les politiques publiques, la CGT propose une réforme fiscale, avec en son cœur une augmentation des impôts progressifs, une baisse des impôts proportionnels et une transformation de la contribution des entreprises prenant en compte leur comportement en matière d'emploi, de salaires, d'investissement, de préservation de l'environnement.

Compte tenu des besoins de financement des collectivités, de leur rôle dans l'investissement public, la CGT prône la mise en place urgente d'un pôle financier public dont la Banque Publique d'Investissement pourrait constituer le socle.

Le changement de cap nécessite une révision des aides, exonérations fiscales et sociales dont bénéficient les entreprises - près de 200 milliards d'euros pour un résultat désastreux au niveau de l'emploi - constituent un vivier considérable pour opérer des choix de progrès.

La CGT n'est pas opposée à débattre de l'emploi public, mais décréter avant toute chose que son volume ne doit plus jamais évoluer à la hausse est tout autant absurde que d'exiger le statut quo, compte tenu de l'accroissement de la population et des besoins qui en découlent.

Une politique salariale ambitieuse est aussi un vecteur de développement de la qualité du service public et de financement de la protection sociale. Les annonces récentes sur la poursuite du gel salarial dans la Fonction publique sont inacceptables, d'autant qu'elle grève la consommation et par conséquent l'activité économique, et donc l'emploi.

L'exigence démocratique doit irriguer l'action publique à tous les niveaux.

C'est pourquoi nous proposons la mise en place de nouveaux outils de dialogue social associant élus et agents à la réflexion sur le fonctionnement des services publics et leur devenir.

Cette exigence démocratique vient nourrir notre demande d'un moratoire sur les réformes et projets engagés en attente du nécessaire débat national sur les services publics.

Des services publics forts et présents partout sur le territoire sont des outils indispensables pour la réponse aux besoins des usagers-citoyens, pour la cohésion sociale, le développement de l'économie et de l'emploi, et l'aménagement du territoire.